

la Gazette

N° 113
Octobre 2002

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION DES PHILATÉLISTES
ET DES TÉLÉCARTISTES DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM

ISSN 0293-4132



**L'UNION DES
PHILATÉLISTES ET DES TÉLÉCARTISTES
DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM
A CINQUANTE ANS *page 5***



**1952-2002
50 ANS D'ASSOCIATION
50 ANS DE COLLECTIONS**



RENCONTRE AVEC PHILIPPE LESAGE

La Gazette : pour celles et ceux qui ne vous connaîtraient pas encore, qui êtes-vous ?

Philippe Lesage : j'ai au sein de la Fédération française des associations philatéliques le titre de président du Conseil national à la jeunesse, c'est-à-dire que je conduis et anime toute la politique jeunesse fédérale, et ce depuis maintenant seize ans. A ce titre, je suis membre du bureau de la Fédération, et de son comité directeur.

L. G. : l'UPT a relancé l'an dernier son service Juvatélie, à destination des jeunes. Elle se heurte à la dissémination de ses adhérents. Quels conseils pouvez-vous lui donner ?

Ph. L. : il est capital de mettre en activité vos jeunes. Le jeune ne devient pas philatéliste de façon autonome, il a besoin d'être éperonné. La communication avec un auditoire disséminé se fait avant tout par le support écrit, mais celui-ci a de plus en plus de mal à passer avec les nouvelles générations. Il importe donc d'organiser avec votre publication un système de retour, par le jeu, qui évitera la participation passive.

L. G. : comment font les autres clubs dans le même cas que l'Union ?

Ph. L. : en fait, il n'y en a pas vraiment. Dans les associations nationales spécialisées, on constate que les jeunes se situent dans le deuxième temps de la démarche philatélique, c'est-à-dire qu'ils ont été sensibilisés par un club territorial, et ont ensuite intégré un club spécialisé, style l'Association Française de Philatélie Thématique. Vous, vous êtes généralistes et à caractère national, et votre démarche est finalement très spécifique.

L. G. : concrètement, comment la FFAP peut-elle aider l'UPT pour Juvatélie ?

Ph. L. : d'un point de vue logistique, tout d'abord : il existe au niveau de chaque région une dotation de matériel qui est fournie à chaque club en fonction de son nombre de jeunes. Par ailleurs, tous les jeunes qui font la démarche d'exposer ont droit à une aide fédérale personnalisée, sous la forme d'une récompense quel que soit le sujet de la collection exposée, et pour un montant non négligeable, puis-qu'il avoisine les vingt euros. Nous apportons aussi une aide sous la forme d'animations de réunions pour les responsables jeunesse des clubs, axée en particulier sur l'utilisation du jeu dans la démarche philatélique. Je crois beaucoup à ces réunions où les échanges spontanés se développent entre les participants. Nous abordons aussi les problèmes de ciblage des âges : en effet, on doit s'adresser différemment aux jeunes selon leur âge, et on s'aperçoit qu'il faut souvent au minimum deux niveaux : ce que j'appelle les grands enfants et les jeunes ados, qui ont des réceptivités totalement différentes.

Libres propos	2
Éditorial	3
Cartophilie : musique pour tous	4
Vie de l'association	5
Nounours à 100 ans	6
Les anciens toujours jeunes	7/9
Cartes postales. Tranche de vie	10
Les timbres-poste	11
En bref	12
Pour les jeunes	13
Les noircissures de Saxe	14/15
Vu et lu	16
Pour s'amuser	17
Petites annonces	18/19
Question de timbres	19

Philippe Lesage, responsable jeunesse au sein de la Fédération française des associations philatéliques.



L. G. : depuis plusieurs années, La Poste a multiplié les timbres à destination d'un public jeune. Cela sert-il les intérêts de la philatélie ?

Ph. L. : assurément, les jeunes sont très réceptifs à ces visuels plus proches d'eux. Mais paradoxalement on constate que ces timbres ne sont pas toujours bien ressentis par les plus anciens, et que cela peut casser la complicité qui existait entre jeunes et anciens. On le voit bien avec l'élection du plus beau timbre de l'année organisée par le SNTF : il y a désormais un choix adultes et un choix jeunes. Ceci démontre bien, s'il en était besoin, qu'il ne faut pas vouloir imposer sa vision de la philatélie aux jeunes.

Propos recueillis par F. Mennessiez

éditorial

VIVE LA RENTRÉE

Habituellement on dit plutôt vive les vacances que vive la rentrée... Une fois n'étant pas coutume, en ce début d'automne 2002 je dirais, en espérant que les vacances se sont bien passées pour toutes et tous : vive la rentrée !

En effet, nous, les philatélistes et les télécartistes de La Poste et de France Télécom, fêtons cette année le cinquantième anniversaire de notre association.

Certains ont déjà célébré l'événement : l'UPT Provence-Alpes-Cote d'Azur en mai, Poitou-Charentes en juin, Corse en août, Auvergne, Lorraine et Pays de Loire en septembre.

D'autres attendent cette rentrée pour le faire au travers de manifestations diverses dans les régions comme à Paris.

En ce mois d'octobre, la célébration de notre jubilé aura lieu en Bourgogne, en Île-de-France et dans la Loire.

Le point d'orgue de cette célébration se déroulera à Paris dans la prestigieuse galerie du Messenger du Musée de La Poste.

Une exposition réunira, du 7 au 13 octobre 2002, d'une manière originale, les meilleures collections ayant obtenu les plus hautes récompenses sous les couleurs de l'Union, ainsi que des collections de cartes postales et de télécartes.

La présentation retraçant en parallèle l'histoire du monde et celle de l'association sera exposée ainsi que celle intitulée « 50 ans de cinquantennaires en 50 timbres » ; ces

deux collections ayant déjà été présentées lors de l'assemblée générale 2002 et en différents sites d'expositions régionales ou locales.

Enfin les 12 et 13 octobre l'Union assurera la vente anticipée Premier Jour du timbre « Autoportrait » d'Élisabeth Vigée-Lebrun.

Par la suite, plusieurs manifestations seront réalisées par l'UPT Languedoc-Roussillon en novembre, et le Bas-Rhin et Rhône-Alpes, en décembre.

De nombreux souvenirs philatéliques, des cartes postales, des télécartes et tickets téléphoniques, ainsi qu'un livre, ont été et seront conçus à l'occasion de cette célébration permettant à chacun de constater que notre club est actif et que ses sociétaires peuvent avoir confiance dans l'avenir.

C'est ainsi une image forte, par la mise en place de manifestations nombreuses et par sa présence sur l'ensemble du territoire national, que notre Union donne de sa vitalité.

La presse philatélique nationale, la presse interne et les sites Internet propres à nos deux entreprises, ont largement fait part de nos expositions régionales ou locales donnant ainsi de l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom le portrait d'une association de collectionneurs passionnés en pleine force de l'âge.

Il reste à espérer que chacun aura pu visiter les différentes expositions passées et qu'il aura tout loisir pour venir voir non seulement l'exposition du Musée de La Poste de Paris mais aussi celles qui auront lieu dans les régions.

Gérard Chauveau *président général*

SUR INTERNET :

<http://perso.wanadoo.fr/union.philatelistes.des.ptt/>

E-mail : upptt.jft@wanadoo.fr

la Gazette : revue trimestrielle éditée par

l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom

78, rue Tailbout, 75009 Paris, tél. : 01 49 70 09 36, fax : 01 49 70 65 18.

Publiée avec l'aide de l'ADP.

Directeur de la publication : Gérard Chauveau.

Fondateur : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot †.

Redacteur en chef : Denis Drouin. **Maquette et PAO** : Denis Drouin. **Équipe de rédaction** : Michel Liffard, Philippe Malige, François Mennessiez.

la Gazette, 6, rue de la 164^e Batterie, 55300 Kœur-la-Petite, tél. : 03 29 90 23 93.

Gestion du fichier et logistique : Marie-Hélène Lauff, Jean-Pierre Rochoux.

Composition et impression : Point 44, 342, rue du professeur Paul Milliez, 94500 Champigny-sur-Marne.

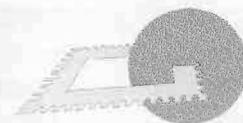
Abonnements : 5,34 euros par an pour les membres de l'association,

pour les personnes extérieures : 7,50 euros pour un an, 14,50 euros pour deux ans.

Dépôt légal : à parution.

la Gazette n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs.

La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.



cartophilie

MUSIQUE POUR TOUS

Sur les cartes postales, on trouve des paysages, des scènes de la vie courante, des portraits de beaux messieurs, de jolies dames.... et de la musique. Ce petit rectangle de carton est donc un support multimédia avant l'heure. Bien sûr, lire cette musique suppose un minimum de connaissances en solfège, mais qu'importe, la musique est là, traditionnelle, de notre enfance, à message, ou bien patriotique. ■

Documents fournis par Yolande Guillemont.



Le *p'tit quinquin* que l'on a chantonné pour endormir les enfants paraît encore plus petit, lorsqu'on le voit sous le buste de son auteur.



Quoi de mieux pour accompagner une vue du pont d'Avignon que les premières mesures de la célèbre comptine ? La musique est reprise sur une carte moderne illustrée cette fois d'une fiction. Il est à noter la différence de tonalité dans l'écriture de la musique : en fa majeur pour la vue ancienne, en sol majeur pour la moderne.



Un exemple de carte diffusée pendant la première guerre mondiale. Sur l'air du *carillonneur*, voici une complainte en l'honneur de la cathédrale de Reims. Bien sûr le collectionneur curieux pourra remarquer le propos de Jeanne d'Arc pour bouter, non les Anglais, cette fois-ci, mais les Vandales hors de France ; nos alliés d'outre-Manche ont certainement apprécié l'adaptation aux circonstances de ce symbole de la France.



Cette carte postale est une partition petit format qui nous donne un *petit navire* qui lui a déjà navigué.

la vie de l'association

50^e ANNIVERSAIRE DE L'UNION

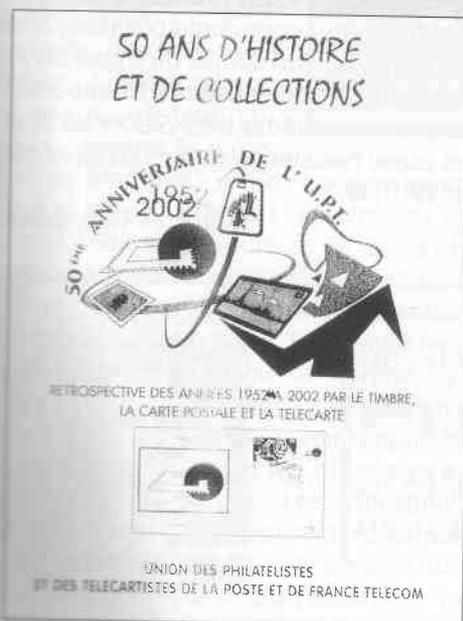
L'EXPOSITION

C'est dans la galerie du Messenger, au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard à Paris 15^e que se déroulera l'exposition du cinquantenaire de l'association du 7 au 13 octobre. Les visiteurs pourront contempler sur 120 panneaux, 3540 feuilles représentant tous les aspects des activités de l'Union : philatélie classique, histoire postale, thématique, maximaphilie, cartes postales anciennes et modernes, télécartes. L'exposition rassemblera les ouvrages écrits par les membres de l'Union, ainsi que les objets souvenirs, stylos, canifs, pin's etc. créés par l'Union. Bien entendu, l'événement, c'est aussi un bureau temporaire avec un cachet spécial le vendredi 11 octobre, ainsi que le «premier jour» du timbre *Elisabeth Vigée-Lebrun* les samedi 13 et dimanche 13 octobre 2002. ■

LE LIVRE

Cinquante ans d'histoire et de collections, c'est le titre de l'ouvrage édité pour le 50^e anniversaire de l'Union. De format 15 x 21, il comporte une soixantaine de pages. En parallèle aux grandes dates de ce demi siècle écoulé, il relate la vie de l'association depuis sa création en 1952. Bien entendu la part belle est donnée aux illustrations, timbres-poste, cartes postales et télécartes qui nous réunissent depuis cinquante ans. L'aspect philatélique n'est pas en reste : le livre est revêtu du timbre *anniversaire* oblitéré d'un cachet grand format illustré consacré au 50^e anniversaire de l'Union. Le livre est vendu au secrétariat, 78, rue Taitbout, 75009

Paris au prix de 12 euros, + 2 euros de port. ■



LES CARTES POSTALES

Jean-Paul Véret-Lemarinier, auteur du cachet premier jour du timbre *Élisabeth Vigée-Lebrun*, a dessiné pour les cinquante ans de l'Union deux cartes postales. Elles sont disponibles auprès du secrétariat national. ■



curiosités

NOUNOURS A 100 ANS

La Suisse a fêté en mai 2002 le 100^e anniversaire de l'ours en peluche. Selon le magazine *La Loupe*, de la poste suisse, l'ours en peluche a été créé par Marguerite Steiff en 1902. Marguerite est originaire de Giengen, un village du sud de l'Allemagne, et se trouve depuis toujours dans un fauteuil roulant. Son neveu Richard vient d'achever des études d'art plastique en Angleterre, et adore dessiner des animaux. Il réalise les croquis d'un ours articulé, que Marguerite réalise en peluche de mohair. Le produit est présenté par Fritz, frère de Marguerite et père de Richard, à la foire de Leipzig, où il suscite une certaine indifférence. Jusqu'au dernier jour de la foire, où le représentant d'une entreprise américaine, séduit par le concept, passe immédiatement commande de 3 000 exemplaires !

L'entreprise est lancée, et dès 1905, la maison Steiff authentifie ses ours par un bouton à l'oreille. Aux États-Unis, les ours reçoivent le nom de « Teddy Bear », en référence à une anecdote célèbre : le président Théodore Roosevelt (Teddy pour les intimes), grand chasseur devant l'éternel, à l'issue d'une chasse infructueuse, s'était vu présenter un ourson, et aurait refusé de tirer dessus.

La poste suisse, pour cet anniversaire, a émis en mai 2002 un carnet de 2 x 5 timbres autocollants, à 90 centimes (suisses), représentant divers ours en peluche (deux timbres carrés, deux ronds, un ovale, sans dentelure) : un ours d'Allemagne de 1904, un d'Angleterre de 1920, un de France de 1925, un de Suisse des années 50, et l'ourson Philbert



L'ourson Philbert a été créé pour la circonstance : c'est un adorable nounours brun, vêtu d'un tee-shirt et d'une casquette à l'emblème de la poste suisse, laquelle proposait à chacun de l'obtenir pour de vrai, en le commandant au prix de 29 francs suisses (+ port, dans un emballage « des plus rigolos »), accompagné d'une enveloppe Premier Jour des cinq timbres.

Outre ce carnet et cet ours, la poste suisse a émis un entier postal, dont la figurine d'affranchissement représente un ours assis sur un gâteau d'anniversaire, et le texte « Happy Birthday Teddy ! ». En France, si cet anniversaire n'a pas été prévu au programme philatélique de cette année, notons l'émission l'an dernier du timbre *Bonne nuit les petits* mettant en vedette le célèbre Nounours de la télé, dans le cadre du troisième bloc *Siècle au fil du timbre*. Rappelons aussi l'existence du timbre *Ours des Pyrénées* émis en 1991. ■

François Mennessiez

PHILATÉLIE PASSION

LA FLAMME POUR LE DIRE

La poste italienne nous propose un slogan plein d'émotion : « la philatélie, un goût nouveau pour une passion antique. » Faisons-le nôtre pour notre passe-temps favori. ■



souvenirs

LES ANCIENS TOUJOURS JEUNES

LES PASSAGERS DE LA PLUIE

Dans le cadre du 75^e congrès national des associations philatéliques qui s'est tenu à Marseille, le commissaire général avait organisé pour ses collègues de l'UPT une journée de tourisme dans le cadre enchanteur de la Camargue avec visite en matinée des Baux-de-Provence. L'idée avait séduit bien des adhérents heureux de quitter la métropole phocéenne et les coulisses du congrès pour aller s'aérer et profiter du beau soleil de Provence. Ils se présentent donc à l'heure convenue en tenue d'excursion, légère, car le soleil brille sur Marseille à ce moment-là.

Ce qu'ils ignoraient, les pôvres, (comme l'on dit à Marseille), c'est que la météo avait lancé un avis d'alerte pour toute la région, prévoyant des orages d'une extrême violence. Ce qu'ils ignoraient surtout, c'est que le commissaire général, informé de cette situation, avait décidé de transformer la paisible sortie touristique en opération survie et, cela, bien sûr, à l'insu des participants. Le secret avait été bien gardé ! « Traquenard » !

Voici donc nos joyeux amis embarqués pour une agréable croisière touristique et qui se révélera être « Le jour le plus long ». C'était « La grande illusion ». Pour certains, familiers de la région, l'itinéraire emprunté paraît bien curieux. Prendre la direc-



tion de Martigues et Fos pour se rendre aux Baux est, pour le moins, étrange ! Se retrouver ensuite dans la région d'Arles sur la route de St Gilles et Montpellier commence à susciter quelques inquiétudes même pour les « étrangers » que sont la plupart des passagers. L'inquiétude tourne à une sorte d'angoisse lorsque le bus, s'engageant en Arles, un jour de marché, se trouve complètement bloqué et commence à tourner en rond dans la ville. A bord, on commence à avoir l'impression que l'on brûle le carburant pour vider les réservoirs avant de tenter un atterrissage de fortune. Les chauffeurs, sans doute stipendiés par le commissaire général, semblent complètement dépassés par les événements ou feignent de l'être pour laisser l'initiative aux passagers, voulant tester ainsi leur capacité à se sortir des situations difficiles.

L'un des voyageurs, véritable « Capitaine courageux », prend alors le commandement de l'opération. Voyant l'heure tourner, il décide de brûler l'étape des Baux et de mettre le cap sur la Camargue. Les chauffeurs, docilement, obéissent et suivent l'itinéraire qu'il leur donne.



C'est alors que les prévisions de la météo se réalisent et que la pluie commence à tomber. De véritables bourrasques ne tardent pas à s'abattre sur notre pauvre équipage, un peu désemparé par

la tournure prise par les événements. Ils ne sont pas loin de croire que « Les dieux sont tombés sur la tête ».

La route n'est pas très facile à trouver. Après bien des hésitations et des détours, l'escale de ravitaillement prévue est enfin atteinte. Elle est située à Sembuc au lieu-dit « La Camargue ». Nos naufragés du bus UPT se comportent bravement et absorbent sans se faire prier les rations de campagne constituées exclusivement à partir des produits du pays. La pause dure près de deux heures, histoire pour nos héros de reprendre des forces pour affronter de nouveau les éléments déchaînés. Car ils ne sont pas, tant s'en faut, au bout de leurs peines ! Sous une pluie battante, ils embarquent de nouveau dans leur véhicule de transport et les voilà repartis pour de nouvelles épreuves. Mais la bonne humeur reste toujours de mise. Certains se prennent même à fredonner « Chantons sous la pluie ». Il est vrai qu'ils ignorent ce qui les attend ! « La chevauchée fantastique » est, en effet, loin d'être achevée. « L'opération tonnerre » va se poursuivre. L'épreuve suivante est celle dite du « Train d'enfer ». Arrivés dans un grand domaine, nos valeureux voyageurs sont embarqués dans un train ouvert à tous les vents et toutes les intempéries qui va les transporter le long de la mer intérieure que constitue le Vaccarès. Ce n'est pas « le petit train du Far West », c'est vraiment « Classe tous risques ».

Le voyage s'effectue au milieu de la faune locale. Il fait un temps à ne pas mettre un alligator dehors. D'ailleurs, nos amis n'en verront aucun. Même les ragondins fuient ces lieux inhospitaliers. Toujours aussi stoïques, nos héros affrontent sans trop broncher la pluie, le vent, le froid.

souvenirs

LES ANCIENS TOUJOURS JEUNES (suite)

Certains trouvent même le temps d'admirer flamants roses, canards et autres palmipèdes fréquentant ces lieux. Le voyage terminé, trempés, transis, mais toujours pleins d'entrain, les participants de cette journée de loisirs reprennent leur bus pour continuer le périple programmé par le commissaire général. L'étape suivante est réservée à la recherche de documents photographiques chez les autochtones. Une partie de l'équipage semble toutefois commencer à accuser une certaine fatigue et préfère rester à l'abri dans le bus. Il est vrai que la pluie tombe toujours aussi fort.



Le matériel de transport se met également de la partie pour faire sourdre une certaine angoisse chez les passagers. C'est d'abord le système de dégivrage et de désembuage qui tombe en rideau. Le chauffeur ne voit plus rien à travers un pare-brise complètement embué. Il faut que les participants se relaient pour enlever la buée à la main. C'est ensuite un des essuie-glace qui refuse de fonctionner. Il faut s'arrêter pour le relancer manuellement. Moment cocasse bien qu'inquiétant. Les passagers assis à l'arrière du véhicule voient quelque chose de métallique tomber du bus et rouler sur la route. On alerte le chauffeur qui s'arrête et part à la recherche de la pièce perdue. Il s'agit en fait d'un enjoliveur de roue. On rassure certaines passagères, peu au fait de la technique automobile, en leur expliquant qu'un enjoliveur, ça ne sert à rien, même si cela coûte très cher ! Les recherches s'avèrent vaines. Pas de trace de l'enjoliveur sur plusieurs kilomètres. Nos conducteurs en concluent qu'il a dû rouler dans les fossés pleins à ras bord d'une eau croupissante. C'est « Le bus en folie ».

Une certaine inquiétude commence à se faire jour parmi les participants involontaires à cette opération survie. Certains, ayant en tête cette chanson des années 70 relatant la perte d'un avion dans le triangle des Bermudes, s'imaginent lançant un appel de détresse :
May day ! May day ! Ici Uniform Papa Tango two O O two.
Notre position est 4°32mn de longitude est et 43° 42mn de latitude Nord.

Demandons assistance immédiate. My day ! My day ! Ici Uniform Papa Tango ! Ici Uniform Papa Tango !
D'autres, à l'imagination fertile et ayant trop pratiqué Machiavel, ne sont pas loin de penser que cette expédition n'est qu'un vaste complot. Aspirant à la magistrature suprême, le commissaire général essaierait d'éliminer tous les concurrents se trouvant sur sa route et susceptibles de lui porter ombrage. Signe révélateur du complot : sa garde prétorienne ne fait pas partie de l'expédition. On les ramène à la raison en leur donnant l'assurance que le commissaire sera des nôtres à l'étape du soir.

D'autres, enfin, se remémoraient ces vers de Hugo appris dans leur enfance : Oceano nox.

O combien de marins, combien de capitaines,

Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,

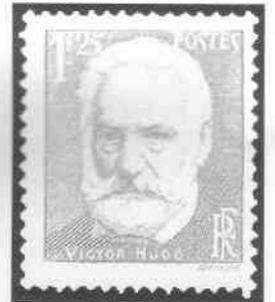
Dans ce morne horizon se sont évanouis...

Malgré ce climat psychologique un peu détérioré, l'expédition poursuit sa route. Elle se dirige maintenant vers Les Saintes Maries de la Mer. Les passagers ne feront qu'apercevoir de loin la ville en raison d'un horaire contraignant qui prévoit d'atteindre la prochaine escale à 18h précises.

Notre troupe fait route alors, toujours sous la conduite de son chef improvisé, vers Gémeaux au lieu-dit : « Le Mas-des-Bernacles ». Encore pour y parvenir faut-il se livrer à un véritable jeu de piste. Le groupe se croit même un moment perdu dans l'immensité des petites routes de la

Camargue. Petites et étroites, surtout pour le gabarit d'un bus qui a bien des fois manqué de verser dans les fossés remplis d'eau qui bordent les routes. Le passage des ponts qui semblent avoir été construits au temps des 2CV relève de l'exploit sportif. En désespoir de cause, le chef se résigne à recourir au radio guidage. Il appelle la base qui le conduit sur l'objectif.

L'équipage aperçoit au milieu de la route une dame tenant en ses bras un gros bouquet de fleurs. Ce n'était pas pour souhaiter la bienvenue aux arrivants comme ceux-ci l'ont cru dans un premier temps. Elle les conduit immédiatement sur le terrain de manœuvre. Pas question de « Talons aiguille ».



souvenirs

LES ANCIENS TOUJOURS JEUNES (fin)

Terrain boueux et crotté à souhait. Souvenons-nous que nos vaillants philatélistes étaient partis pour une excursion par beau temps et étaient chaussés et vêtus plus que légèrement. Il leur aurait fallu être équipés de parkas et de bottes pour pouvoir évoluer en terrain gras et sous la pluie qui s'est remise à tomber car c'est un décor pour « Les bidasses dans la mélasse ». Donc, la séance de crapahutage commence dans la boue mêlée d'excréments des taureaux, car, la dernière épreuve de ce rallye d'endurance se situe dans une manade. Toujours stoïques, sous la pluie et au milieu de nuées de moustiques, nos vaillants rangers d'un jour assistent à la présentation de la cavalerie et du troupeau de taureaux. Ils se rendent ensuite, toujours dans la boue et accompagnés des fidèles moustiques jusqu'à l'arène. Là, on leur présente le jeu du bouquet. Les cavaliers se disputent un bouquet qui leur a été remis par nos courageuses compagnes descendues pour l'occasion dans l'arène. Mais on abandonne ces jeux plutôt gracieux et agréables pour passer à la partie la plus virile du spectacle. Pour mettre les spectateurs dans une ambiance guerrière, on leur présente des matadors acrobates affrontant des taureaux de la manade. Ils provoquent la bête et l'évitent grâce à des sauts acrobatiques par-dessus les palanques et jusqu'au mur d'enceinte de l'arène. Ces acrobaties déchaînent l'enthousiasme des spectateurs qui commencent à être gagnés par l'ambiance martiale qui règne dans l'arène. Il faut même calmer l'ardeur de certains néophytes qui veulent absolument quitter la tribune et descendre se mesurer aux taureaux. La raison finit par l'emporter et les amateurs de lauriers tauromachiques se joignent sagement au groupe qui, toujours crapahutant dans la boue, rejoint le bâtiment où doit se dérouler l'opération ravitaillement. Auparavant, il faut procéder à une opération de décrottage des chaussures et des pantalons. Tous les moyens sont bons pour faire un semblant de propreté et le Perron du bâtiment prend rapidement l'aspect d'une piste de danse un jour de garden-party chez les égoûtiers.

Sentant que l'épreuve touche à sa fin, la troupe retrouve un moral d'acier. La perspective de déguster quelques rations de combat raffermi toutes les ardeurs. L'arrivée du commissaire général finit de dissiper toutes les rumeurs de pronunciamiento qui avaient commencé à circuler parmi l'état-major de l'Union. C'est donc dans une ambiance détendue que se déroule l'opération ravitaillement. Les produits du pays sont, une fois encore, à l'honneur : fruits de mer, légumes crus, riz et taureau.



Mais l'heure avançant, il faut songer au retour car « Les héros sont fatigués ». Embarquant dans leur véhicule, les pionniers d'un jour prennent la route de Marseille. Encore quelques émotions en franchissant un pont plus qu'étroit et, abandonnant la nature hostile et « La lune dans le caniveau », voilà « Les aventuriers du bout du monde », sur la route les ramenant vers « Les lumières de la ville », vers la civilisation. On leur épargne les « Rencontres du troisième type » et il est plus de minuit lorsque l'opération prend fin. « Les survivants de l'infini » la tête pleine de souvenirs rejoignent leurs quartiers. Certains, modestes, parlent de « La grande vadrouille ». D'autres évoquent « L'équipée sauvage ». Il en est, plus martiaux, qui se voient dans « Les commandos de la mort » même si « La mort n'était pas au rendez-vous » et si « On ne vit que deux fois ». Et puis, « Nous irons tous au paradis » et « Ce n'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule ». Enfin, « L'aventure c'est l'aventure ». « La vérité si j'mens ! »

André Rossi (PP 15)



NDLR : les faits rapportés dans cet article sont le fruit de l'imagination de l'auteur atteint, comme vous avez pu le constater, de délire cinématographique et de filmographie aiguë sans doute à la suite des épreuves qui lui ont été imposées au cours des pérégrinations qu'il tente de nous rapporter.

Ils ne sauraient engager en aucun cas la responsabilité de *la Gazette*, toute ressemblance, par ailleurs, avec des personnages vivants ou disparus ne pouvant être que pure coïncidence.

cartes postales

CELLES DE L'ÉTÉ



Entre le 1^{er} juillet et le 31 août, les clients de La Poste se sont vu remettre ces deux cartes pour l'achat de 10 euros ou plus de prêts-à-poster. Une manière d'inciter à écrire pendant les vacances. ■

tranche de vie

Jean-François Logette qui a été président général de l'Union des Philatélistes et des Télécartistes de la Poste et de France Télécom de 1983 à 2000 vient d'être mis à la disposition par la France d'un organisme de l'ONU : l'Union Postale Universelle dont le siège est à Berne en Suisse.

Au sein de l'organisation onusienne et depuis le 1^{er} août 2002, Jean-François Logette assure les fonctions de chef de projet du WADP Numbering System (WNS) dont l'objectif est d'organiser une numérotation mondiale des timbres-poste émis chaque année par les opérateurs postaux afin de lutter contre les émissions illégales qui sont de plus en plus nombreuses et qui spolient le marché philatélique des timbres contemporains. La mise en place d'un site internet bilingue accessible aux acteurs de la philatélie, le contrôle des émissions, la certification des timbres émis par chaque pays seront entre autres des missions qui seront à la charge de notre ancien président général qui évoluera au sein de la direction des marchés du Bureau international de l'Union Postale Universelle.



Ses connaissances dans le domaine des techniques d'impression, de celui du marché philatélique, du cadre juridique des émissions de timbres-poste et des droits relatifs à la propriété intellectuelle seront autant d'atouts à notre président général honoraire pour la mise en place de WNS.

Jean-François Logette qui est administrateur hors classe au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, nous avait quittés en 2000 pour être chargé de mission auprès du préfet, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

L'UPT de la Poste et de France Télécom souhaite bonne chance à son ancien président pour sa nouvelle activité professionnelle qui reste proche de nos préoccupations. ■

les timbres-poste

LES ÉMISSIONS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

7 octobre 2002

Émile Zola 1840-1902. 0,46 euro, «premier jour» à Paris, Médan (Yvelines) et Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) les 5 et 6 octobre 2002.

14 octobre 2002

Neufchâteau – Vosges. 0,46 euro, «premier jour» à Neufchâteau (Vosges) les 12 et 13 octobre 2002.

Élisabeth Vigée-Lebrun 1755-1842 autoportrait ». 1,02 euro, «premier jour» à Paris Musée de La Poste les 12 et 13 octobre 2002.

28 octobre 2002

Premier vol Airbus A300 – 1972-2002. 3,00 euro, «premier jour» à Toulouse (Haute-Garonne) les 12 et 13 octobre 2002.

12 novembre 2002

Capitales européennes : Rome. Bloc de quatre timbres, 1,84 euro, «premier jour» à Paris Salon d'Automne du 7 au 11 novembre 2002.

Croix-Rouge. Un timbre, 0,55 euro et un carnet 5,50 euros, «premier jour» à Paris Salon d'Automne du 7 au 11 novembre 2002.

Entreprise. 0,46 euro, «premier jour» à Paris Salon d'Automne du 7 au 11 novembre 2002.

Meilleurs vœux. Un timbre, 0,46 euro et un carnet 4,60 euros. «premier jour» à Paris Salon d'Automne du 7 au 11 novembre 2002.

Jésus Rafael Soto. 1,02 euro, «premier jour» à Paris Salon d'Automne du 7 au 11 novembre 2002.

LES TIMBRES PERSONNALISÉS

En attendant la commercialisation prochaine par correspondance des timbres personnalisés, c'est-à-dire une figurine avec une vignette attenante illustrée au choix de l'acheteur, le service philatélique de La Poste propose ces timbres accompagnés de vignette représentant soit le logo du service philatélique, soit le logo *les timbres personnalisés*. Dans les deux cas ce sont quatre figurines différentes vendues en petites feuilles de dix timbres qui s'offrent au collectionneur. Il s'agit des timbres *3^e millénaire*, *Merci*, *C'est une fille* et *C'est un garçon*. Chaque feuille est vendue 7,40 euros. ■



les prêts-à-poster

Les figurines émises cette année, *Collioure*, *Nîmes* et *Rocamadour*, sont reprises sur des enveloppes préaffranchies de format 220 x 110 mm.

Un ensemble de cinq enveloppes reprenant le timbre *parc des Pyrénées* émis en 1997 et illustrées de cinq paysages pyrénéens a été émis le 15 juillet 2002.

La vente de ces pièces se déroule dans les départements d'émission des timbres. Les collectionneurs pourront s'adresser au service philatélique de La Poste, ou au service des nouveautés de l'UPT. ■



LA VIE DES GROUPES

LOIRE

Chemin de fer

Lors de la foire de Saint-Étienne, un cachet illustré rappelle le premier chemin de fer en Europe continentale, il y a 175 ans. Il s'agissait de la ligne entre Saint-Étienne et Andrézieux. À cette occasion, un souvenir a été émis (2 euros + port) avec un des timbres du bloc transport.

50 ans de l'UPT

Le 12 octobre 2002, le groupe Loire profite du congrès régional des associations philatéliques à Écotay-l'Olme pour commémorer les 50 ans de l'UPT. Au programme, outre l'exposition philatélique, deux cartes postales à deux euros chacune : l'une représentant le site historique d'Écotay-l'Olme, l'autre la nouvelle mairie du lieu. De plus, une étiquette philatélique avec timbre et cachet habillera une bouteille de Côtes du Forez. UPT Loire, BP 50, 42002 Saint-Étienne cedex 1.



LORRAINE

Le livre sur la place

Du 19 au 22 septembre 2002, pour la septième année consécutive, le groupe participe au « Livre sur la Place » à Nancy. Il s'agit d'une exposition philatélique, salle Chepfer à



l'hôtel de ville avec bureau temporaire, cachet illustré et une carte postale (deux euros) représentant l'affiche de la manifestation.

Ce sera également l'occasion de commémorer les cinquante ans de l'Union. Un second cachet illustré, ainsi qu'une carte et d'une enveloppe, deux euros chacune, rappelleront l'événement. UPT Lorraine, 2 C, rue de la Barrière, 54120 Baccarat.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Du 1^{er} au 3 novembre, le demi-siècle de l'UPT sera fêté à Lodève. L'exposition du cinquantenaire sera présentée aux collectionneurs de la région.



BASSE-NORMANDIE

Tour de France

Le groupe régional de Basse-Normandie était présent lors du départ de l'étape Bagnoles-Avranches du Tour de France 2002. Exposition sur le vélo et le Tour de France, ainsi qu'un bureau temporaire.



Laurence Leboucher, championne de France 2002 et vice-championne d'Europe 2002 de VTT est entourée par Claude Leborgne, Alain Fauvel, et Jean-Claude Labbé, les responsables du groupe Basse-Normandie.

BRETAGNE

Le Radôme a fêté ses 40 ans

Le groupe Bretagne a participé activement à Pleumeur-Bodou aux manifestations marquant le 40^e anniversaire du Radôme et de la première liaison de télévision par satellite. En collaboration avec l'Association des Amis du Musée, une exposition philatélique fut réalisée. L'événement fut souligné par un cachet illustré, une enveloppe prêt-à-poster et une vignette.

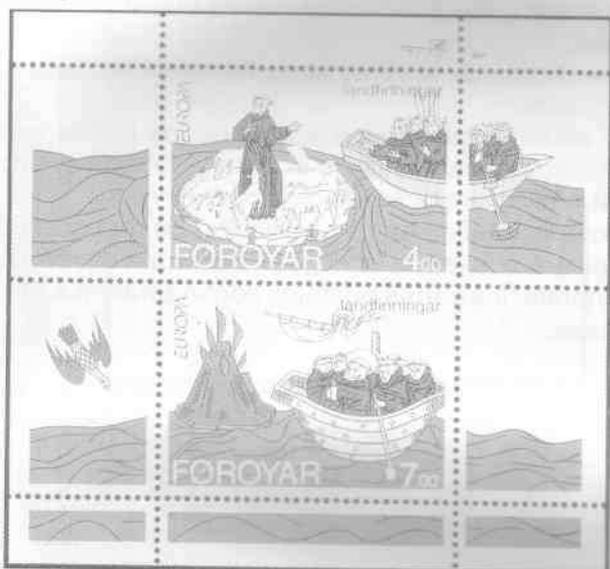


pour les jeunes

AUTOUR DES TIMBRES

LE PAYS MYSTÉRIEUX

Il n'est pas toujours aisé de reconnaître la provenance d'un timbre. Celui qui est reproduit ci-dessous provient d'un archipel de 18 îles autonomes depuis 1948, du royaume dont il dépendait. Le climat très rude handicape très sévèrement son agriculture, mais il est compensé par la pêche à la morue et au hareng. Cette communauté fonde aujourd'hui tous ses espoirs dans les gisements pétroliers qu'elle a commencé à exploiter récemment. Quel est ce pays ?



Réponse : les îles Féroé.

LE POINT COMMUN

Les timbres reproduits ci-dessous ont tous un point commun. Mais lequel ?



Réponse :

Tous ces personnages ont été décorés dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Cette distinction qui comporte cinq classes : grand croix, grand officier, commandeur, officier et chevalier a été instituée en 1802 par Bonaparte, alors premier consul, pour récompenser « les services et vertus civils et militaires ». Cette distinction est attribuée chaque année aux personnes méritantes issues de milieux, tout aussi différents, que les arts, le spectacle, le sport, la vie publique, les sciences et techniques... Elle n'est jamais attribuée définitivement. Certains se sont vu retirer leur décoration comme Maurice Papon, en raison de sa condamnation pour complicité de crime contre l'humanité. D'autres comme Antoine Pinay ou Bernard Clavel l'ont même refusée.

LE QUIZZ

Prends la première lettre du nom de chacun des timbres reproduits ci-dessous, replace-les dans l'ordre et tu obtiendras un mot dont la définition pourrait être : espace qui augmente ou diminue la valeur d'un timbre.

Réponse :

La marge. La marge est un espace non imprimé qui encadre un timbre. Si la marge est courte, la valeur du timbre diminue.



Philippe Malige



1945, LA POSTE EN SAXE (1)

LES SÄCHSISCHE SCHWARZUNGEN

Les deux mots **Sächsische Schwarzungen** sont difficilement traduisibles en français, aussi, dans le cours de cette relation sur les affranchissements particuliers pratiqués en Saxe pendant trois mois, ce sont les mots « noir cissures » ou « noircissements saxons » qui seront employés.

RAPPELS HISTORIQUES

Le 12 janvier 1945 débute « l'Opération Berlin » par la grande offensive soviétique à partir de la Haute Vistule et le 16 avril au départ de l'Oder et de la Neisse. Le 24 avril, Berlin est encerclé.

À l'ouest les Américains franchissent l'Elbe le 12 avril au nord de Magdeburg, atteignent Torgau entre les 11 et 14 avril et occupent Leipzig le 20. Les troupes des deux alliés font leur jonction le 25 avril à Torgau. Quant aux Anglais, ils pénètrent dans le Mecklemburg le 2 mai. Le 8 mai 1945 la capitulation sans condition est signée. Le 3 Reich disparaît. À l'est, un exode sans précédent en Allemagne a jeté sur les routes en direction de l'ouest les populations de la Saxe fuyant les armées soviétiques. Les ruines se sont accumulées, les usines sont détruites, les moyens de transport et les voies de communication sont hors d'usage. De nombreux bureaux de poste n'existent plus ou ont été pillés, le matériel a disparu, le personnel est dispersé.

Le « London Protocol N 450 » du 12 septembre 1944 entre les gouvernements d'URSS, des USA et de Grande-Bretagne avait fixé les zones d'occupation et l'administration du « Grand-Berlin ». Cet acte fut confirmé le 11 février 1945 au cours de la conférence de Yalta.

INCIDENCE POSTALE

La loi n°76 du Commandement Suprême Interallié (loi S.H.A.E.F.) qui, avec son instruction d'application, prévoyait l'interruption des moyens publics et privés de communication, plaçait sous le contrôle direct des gouvernements militaires tous les services et activités de la Reichspost. En exécution de cette loi, les services allemands furent suspendus. L'ordre étant quelque peu rétabli dans le pays au fur et à mesure de l'avance des troupes alliées, le service postal sera de nouveau assuré.

Dans quelles conditions cette reprise s'est-elle effectuée ? Y avait-il déjà eu à Yalta des accords sur de futurs règlements postaux ? Jusqu'à ce jour aucun texte officiel en provenance de la conférence n'est connu.

Toutefois les mesures pratiquement identiques prises dans toutes les zones d'occupation peuvent laisser penser que certaines décisions furent décidées à Yalta :

- 1) interdiction de la vente et de l'emploi des timbres du 3^e Reich ;
- 2) le courrier abandonné soit dans les boîtes aux lettres, soit dans les gares et trouvé au moment de l'arrêt des combats serait distribué ;
- 3) exceptionnellement, en prévision du manque de papier qui suivrait la complète désorganisation de l'économie, les cartes postales continueraient à être admises.



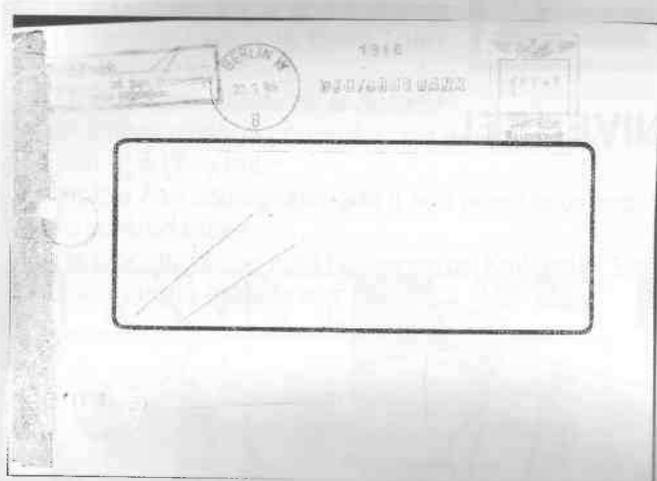
Les signes ou textes pouvant rappeler le 3^e Reich doivent être rendus invisibles.

à voir

1945, LA POSTE EN SAXE (2)

Pour ces deux derniers cas, courrier en instance et entiers postaux, l'effigie de Hitler et tous les signes ou textes pouvant rappeler le 3^e Reich, devraient être rendus invisibles.

Le courrier en souffrance dans les zones ouest a été traité de cette façon, avec plus ou moins de rigueur suivant l'occupant, et distribué, parfois avec des délais pouvant atteindre plusieurs mois après être passé, en principe, par la censure.



Lettre du 23 janvier 1945 passée à la censure.

Dans le compte rendu de la réunion du Comité des Télécommunications et des Postes auprès de l'Autorité Alliée de Contrôle du 20 février 1946, « le délégué soviétique signale que la zone d'occupation soviétique a reçu des lettres affranchies avec des timbres-poste à l'effigie de Hitler, oblitérés à une date antérieure à 1945. Les délégués américains et britanniques font connaître qu'il s'agit de courrier posté avant l'occupation et retenu par la censure. Ce courrier qui a été censuré est maintenant remis en circulation en totalité. Il est vraisemblable que ces faits ne se reproduiront plus. » Dans la zone soviétique, peu de lettres et moins encore de paquets postés avant le 8 mai sont arrivés à destination, les troupes soviétiques les ayant considérés comme prises de guerre. Tandis que les Anglo-Américains voulaient imprimer et impriment de nouveaux timbres-poste pour l'après-guerre, à Yalta les Soviétiques avaient jugé ce problème secondaire et par conséquent n'avaient pas prévu d'émission particulière de figurines.

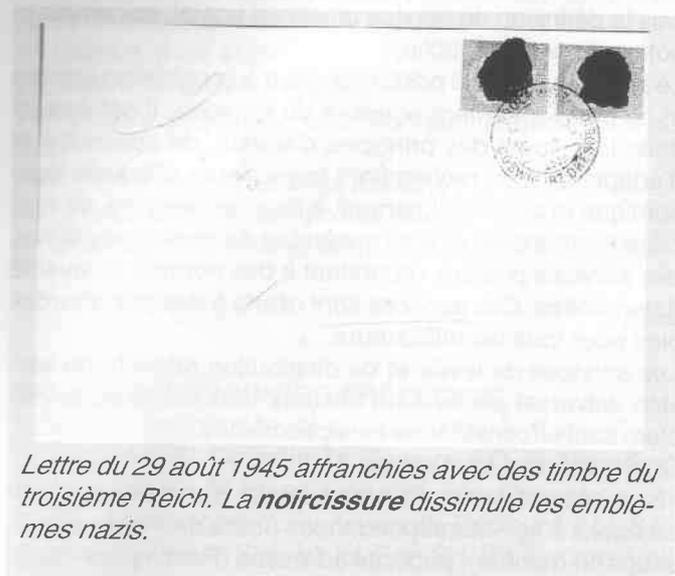


Courrier d'affaires affranchi avec un timbre de la série émise pour la zone d'occupation anglo-américaine.

APPARITION DES NOIRCISURES

Pendant trois mois environ ils ne tinrent pas compte de l'interdiction d'emploi des timbres du 3^e Reich mais respectèrent l'obligation de dissimuler tous les emblèmes nazis, d'où la naissance en Saxe des « noircissures ».

Michel Liffard (à suivre)



Lettre du 29 août 1945 affranchies avec des timbre du troisième Reich. La noircissure dissimule les emblèmes nazis.

À TRAVERS LA PRESSE

Au cours du trimestre, *la Gazette* a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, titre des principaux articles) :

- **Phila-revue**, hôtel de ville de Puteaux. N° 111, été 2002 (les Seychelles ; les tarifs postaux de janvier 1947).
- **Philat'eg National**, 66, av. Wilson, 11000 Carcassonne. N° 93, 2^e trimestre 2002 (chronique des TAAF, les barrages, le canal du Midi).
- **Le Philatéliste Croix-Rouge**, 12, route de la Ballastière, Passay, 79290 St-Martin-de-Sanzay. N° 86, juillet 2002 (nouveau Croix-Rouge, les cartes de prisonniers de guerre italiens 1914-18, les débuts de l'aviation sanitaire, le service de santé dans la zone des armées 1914-18).



DU SERVICE UNIVERSEL

On s'interroge beaucoup actuellement sur la notion de service public en matière postale, avec les réductions de monopole et l'ouverture de plus en plus grande à la concurrence. On parle désormais de «service universel». Une documentation fournie par La Poste précise le contenu de cette notion.

La directive européenne du 15 décembre 1997 établit des règles communes concernant la prestation d'un service postal universel au sein des États membres de l'Union Européenne.

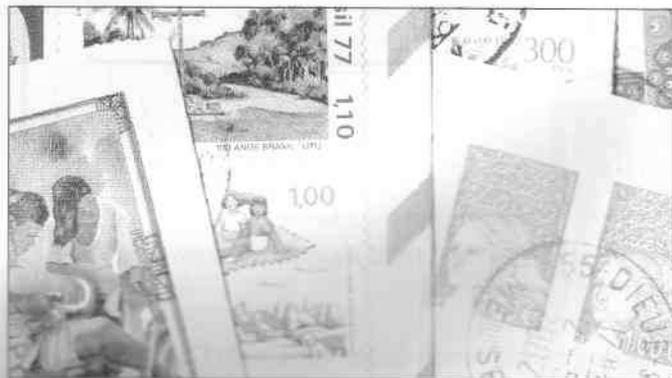
La loi n° 99-533 du 25 juin 1999 transpose en droit français la définition du service universel postal, qui reflète la notion de service public.

Le service universel postal concourt à la cohésion sociale et au développement équilibré du territoire. Il est assuré dans le respect des principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité en recherchant la meilleure efficacité économique et sociale. Il garantit à tous les usagers, de manière permanente et sur l'ensemble du territoire national, des services postaux répondant à des normes de qualité déterminées. Ces services sont offerts à des prix abordables pour tous les utilisateurs.

Les services de levée et de distribution relevant du service universel postal sont assurés tous les jours ouvrables, sauf circonstances exceptionnelles.

Quels services sont offerts ?

- Services nationaux d'envois postaux d'un poids inférieur ou égal à 2 kg : correspondances (lettre ordinaire, écopli, écopli en nombre); publicité adressée (Postimpact méca-



nisable, Postimpact standard distri, Postimpact libre) ; catalogues ; presse.

- Services transfrontaliers d'envois postaux d'un poids inférieur ou égal à 2 kg : envois internationaux prioritaires ou économiques ; Contrat Marketing Direct International ; Sacs M (envois groupés de toute nature et de tout format) ; presse internationale.

- Services d'envois de colis d'un poids inférieur ou égal à 20 kg : Colissimo, Colis outre-mer prioritaire, colis postal prioritaire.

- Autres services : recommandation, valeur déclarée, réexpédition et services de proximité. ■

F. M.

Pour en savoir plus : www.laposte.fr
N° azur 0 810 63 02 01, n° indigo 0 820 80 80 00.

pour s'amuser

LES PENSÉES DU JOYEUX HURON

- Le timbre *chapelle de Saint-Ser* est très économique. Bien évidemment, il ne s'use que si l'on s'in ser.

- Le timbre *vitrail de la cathédrale de Metz* représente Eve au Paradis, à son début de grossesse. C'est ce qu'on appelle une fécondation in-vi-traux.

- Sur le timbre *Locronan*, on voit l'église, située en plein bourg. Juste derrière l'église, il y a le cimetière. C'est normal : pour la bière, rien n'égale Locronan-Bourg.

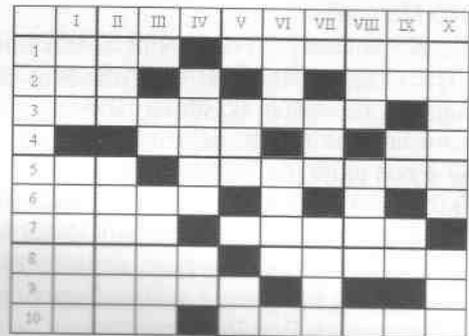
- Le timbre *Notre-Dame de la Sallette* est un timbre d'usage courant. C'est pourquoi Isère chaque jour que Dieu fait.

- Le timbre *l'art chorégraphique*, il sert aussi pour acquitter les contredanses...

- Sur le bloc *motos*, on note l'absence de Kawasaki. Sans doute la marque est-elle aux Japonais absents.



LES MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT :

- 1/. Une des 10 motos du bloc «cylindrées et carénages». Une autre.
- 2/. Vaut de l'or. Il a fait rire.
- 3/. Une des 10.
- 4/. Gendarme du monde. A elle.
- 5/. Sigle scolaire. Une des 10.
- 6/. Blousées.
- 7/. Abréviation pour des sociétés commerciales. Une des 10.
- 8/. Ennuya. Une des 10.
- 9/. Ravissons.
- 10/. On joue à la balle sur son stand. Une des 10.

VERTICALEMENT :

- I/. Onomatopée de bruit. Une des 10.
- II/. Transforma. Une des 10.
- III/. Un film de Louis de Funès. Envol.
- IV/. Ils préfèrent la draisiennne à la moto, assurément. C'est aussi un exercice.
- V/. Certain. Il est étain.
- VI/. Talent. A l'envers : restitué.
- VII/. Encore à l'envers : allié. Son petit aime se faire su-crer.
- VIII/. Plan d'eau. En chiffres romains : 1410.
- IX/. A l'intérieur. Secteur postal. Mesure 80 km.
- X/. Une des 10. S'entend rarement lors des mariages.

Ludo

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT :

- HOR. : 1/. Broutin. Ma. 2/. Ou. Soc. Mai. 3/. Paris. Ré. 4/. Lie. Amis. 5/. Dauphin. 6/. Gainera. SO. 7/. Nice. Ere. 8/. Emues. CQ. 9/. Erses. Sou. 10/. Fée. Phoque.
VERT. : I. Boulogne. II. Ru. Aimée. III. Pédicure. IV. USA. Années. V. Tortue. Sep. VI. Ici. Pré. SH. VII. Sahara. VIII. Mi. Sq. IX. Marins. Cou. X. Aies. Orque.

petites annonces

ACHATS (PHILATÉLIE)

■ Recherche tous documents sur l'optique, spécialement un mandat optique neuf ou usagé. P. Viala, 23, av. de Toulouse, 34070 Montpellier.

■ Achète feuille entière n° Yvert : 489-523-524-581-803-917-1705-TBE. Faire offre. E. Bringer, 2, sq. Cantagrel, 12330 St-Christophe Vallon. 05 65 72 70 00.

■ Recherche timbres neufs, voire oblitérés. Europa de 1956-57-59 à nos jours, de tous les pays sauf France. M. Rouyer, 29, rue Mohan, 55200 Gironville. 03 29 91 06 99.

■ Recherche EMA de mairies concernant le département Loire-Atlantique (44) sur enveloppes entières blanches. Recherche flammes (illustrées, à textes, lignes ondulées) et cachets manuels en Port-Payé concernant le département Loire-Atlantique (44) sur enveloppes entières. Recherche PAP locaux concernant les régions Pays de Loire (44-49-53-72-85) et Bretagne (22-29-35-56). Faire offre à P. Gobin, 4, rue Diane, 44300 Nantes.

■ À vendre timbres de France neufs années 1939 à 1984, 60 % de réduction sur catalogue. Mancoliste souhaitée. A. Bensadoun, 17, av. S. Buisson, 93140 Bondy.

■ Recherche cachet temporaire : 22 mai 1966 76 Barentin Jumelage Barentin-Warendorf. R. Maurin, 17 rue St-Simon, 69009 Lyon.

■ Achète T. de la Libération (timbres, enveloppes, entiers). Faire offre. A. Ascione, 4, allée des Tamaris, 13470 Carnoux.

■ Rech. oblitération entrepôt 971 Pointe-à-Pitre Guadeloupe. J.-M. Mercier, 98, Gd-Rue, 59138 Pont-sur-Sambre.

■ Recherche TAAF Poste n° 2-3-12-13 en feuilles entières, possibilité d'échange. Faire offre. G. Dardenne, 45, rue de Leucate, 31240 L'Union.

■ Rech. TPN++ Cuba 3917-Italie 1292-Mongolie PA 25-USA timbres de l'île du Serpent à sonnette (timbre de 1965/66). J.-F. Fournial, 7, rue de la République, 42440 Noirétable

VENTES (PHILATÉLIE)

■ Vends coins datés neufs 40 % charnière 30 %, téléphone 06 77 32 86 60 tous les jours entre 20 h et 22 h. G. Chappelle, PP 511, Pacage des Alouettes, 63480 Marat.

■ Tous les documents officiels par années complètes de 1974 à 1988, 90 % de remise sur la cote Yvert, 10 % net. Vous pouvez retenir les années qui vous intéressent en appelant le 04 91 52 60 70 de préférence le soir de 19h à 20h30. L. Aubinaud, 33, av. des Roches, 13007 Marseille.

■ France lettres CPA tous départements, blocs de 4 ou unités neufs ou oblitérés feuillets CEF et documents officiels par années depuis n° 1, carnets, roulettes, étranger tous pays par lots. Réponse à mancolistes contre TPR. C. Pujade, 12220 Les Albres.

■ Vends TP, blocs ex-colonies françaises avant ou après indépendance de AEF à Zanzibar souvent à partir du n° 1, France Poste, PA, blocs dès 1849, France n° 33, 34, 244b, 502b, 701A/F... Réponse si TPR et mancoliste à C. Bidault, 356, chemin des Lauzières, rte de Sauve, 30900 Nîmes.

■ Vends début de collection de timbres n/ch de St P. et Miquelon dont Poste 314/16, PA 24-26/29, etc, à 50 % ou en un lot. Y. Cardot, 3, rue de l'Assise, 90400 Froideval.

■ Vends collection neuve Monaco 1968-2000 en 2 albums Leuchtturm sous pochettes, cotée 4550 euros, remise 70 %, également plusieurs albums Leuchtturm à anneaux avec feuilles et pochettes de France 1946/1990. D. Secher, 4, rue de Plaisance, 44840 Les Sorinières.

■ Vends lettres Monaco, lot de lettres du Vietnam, 1^{er} Jour Afrique, recom. provisoire de France, 1er Jour France, etc. Prix attractifs. Demandez votre pays et vos recherches. M. Raffestin, 14, rue de la Barrière, 18210 Charenton-du-Cher.

■ Vends feuillets philatéliques offset : 1183 feuillets n° 175 (1971) à 1358 (1997), valeur 1500 euros. J. Élie, 5 rue P. Dupont, 14390 Cabourg. 02 31 91 37 76. E-mail : jacqueline.elie@laposte.net

■ Vends GF France récents ob. ronde sur fragments, base 100 euros le kg. Vends France-Monaco-TAAF **, envoi mancoliste. P. Kasprzak, Gaudant, 86190 Beruges.

■ Vends timbres France neufs **, par année complète, de 1941 à 1997, ainsi que carnets PC, JdT, CR, blocs, service, préoblitérés et taxe à 1/3 cote Yvert & Tellier. G. Giordano, 371, ch. de la Maunière, 83400 Hyères.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de **la Gazette** sont gratuites pour les adhérents de l'Union et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 5 novembre 2002 à :

François Mennessiez 3, allée M. Bocquier, 85430 Aubigny.
(aucun numéro d'adhérent n'est à fournir pour les abonnés)

NOM.....PRÉNOM.....ADHÉRENT N°.....
ADRESSE.....

Attention ! Compte tenu de la charge considérable que représente la gestion du service des petites annonces, chaque demande n'est valable qu'une fois. Il convient d'établir une nouvelle demande pour chaque nouvelle parution.

Rappel : ces annonces sont à caractère strictement associatif. Les lecteurs de la Gazette qui en constateraient un usage abusif sont invités à en aviser la rédaction.

petites annonces

■ Ventes à saisir collections privées : enveloppes 1er Jour France à partir de 1 euro ; enveloppes aérophilatélie France (Vol de nuit...) ; flammes + cachets 1er Jour sur enveloppes à partir de 0,40 euro; enveloppes 1er Jour TAAF à partir de 1 euro; plis polaires divers, belles pièces; enveloppes 1er Jour Jersey, Guernesey, Ile de Man, îles Féroé à partir de 1 euro; documents officiels Cérès-CEF France, Allemagne, Belgique, Suisse, CFA, à partir de 1 euro ; épreuves de luxe sur soie (tableaux, personnages...) ; lot de carnets et timbres neufs sans chamière **France-Jersey-Guernesey** ; J.-F. Glorian, 12, rue Foch, 62143 Angres.

■ Vends timbres **Cambodge-Laos-Vietnam, moitié cote** Yvert. R. Tran, 4 rue E. Dolot, 92240 Malakoff.

CARTES POSTALES

■ Achète, échange CPA de villages des départements 02 et 51. N. Dumont, 39, allée A. Messenger, 51100 Reims.

■ Recherche CPA/CPSM Pas-de-Calais 62 sauf bord de mer. Échange possible contre tous départements français. G. Leclercq, 14, Gd-Place, 62150 Rebreuve-Ranchicourt.

■ Rech. CPA et CPSM du Rhône (69) sur le thème de la Poste (bureaux, attelages, boîtes à lettres, facteurs, manifestations, etc). Y. Gueppe, 24, allée des Mouettes, 44510 Le Pouliguen. 02 40 42 46 49.

■ Je collectionne les CP d'avant-guerre, unités ou lots. P. Courtoux, 41, rue M. Braunstein, 78200 Mantes-la-Jolie.

■ Achète CPA Cote d'Or (villages, scènes, divers), châteaux de France. C. Roux, 475, rte de Gray, 21850 St-Apollinaire.

■ Recherche CP avant 1940 Tahiti, Nelle-Calédonie, Guyane. A. Guichard, 2 ter, rue Alasseur, 75015 Paris.

ÉCHANGES ET DIVERS

■ Envoyez-moi 50/100 timbres (°) différents en retour je vous adresse l'équivalent en TP monde mon choix. R. Leroy, 82, rue de Malnoue, 93160 Noisy-le-Gd.

■ Échange ou vends enveloppes avec flammes différentes : commémo ou Marianne. Faire offre. G. Courtadon, 17, rue Châteauneuf, 06000 Nice.

■ Recherche timbres de France neufs à partir de mancoliste. Offre pour échange TP du tome 2, d'Europe et divers pays du monde. J.-F. Herpin, 16, rue du Bosquet, 81100 Castres.

■ Échange TP (°) étranger contre TP (°) France communs grand format récents cachet rond. H. Maire, 14, rue de Trey, 25000 Besançon. Tel/fax 03 81 50 62 87.

■ Offre timbres neufs ** thématiques monde contre vos timbres oblitérés français à faciale supérieure à 0,46 E (liste et modalités contre 1 TP à 0,53 E) + recherche enveloppes du Paraguay ayant voyagé par Poste entre 1961 et 1990 affranchies avec TP thématiques (faune, flore, tableaux, chiens, chats, etc) très grand format estampillés Litho Portugal : tout échange possible ou achat, faire offre. B. Napolitano, Banne, 07200 Vogüé.

question de timbre

ÉTOILES DU JAZZ : UN BLOC QUI PRÊTE À CONFUSION

Je suis allé à Juan-les-Pins pour le Premier Jour du bloc *toiles du Jazz*, en cette mi-juillet. Il y avait foule au bureau temporaire, et je me suis retrouvé derrière cinq autres collectionneurs.

Le premier voulait le timbre *Armstrong* parce qu'il faisait une thématique sur la conquête de l'espace; le postier le lui a «re...fusée», et aimablement demandé s'il était dans la lune. «Donnez-le moi quand même, ce sera pour ma thématique sur le cyclisme», a dit le client. «Désolé, il faudra passer un Tour...», lui a-t-on «Lancé».

Le deuxième client, amateur de timbres sur les oiseaux, voulait le timbre consacré au grand Duke. Je lui ai glissé : «n'énervez pas le postier, vous voyez bien qu'hibou!». Le troisième voulait le timbre sur l'Australie, mais si, vous savez bien, celui sur Sydney... Le postier lui a répondu d'aller cultiver son jardin : ainsi il y verrait Sydney bêcher.

Quant au quatrième, il aurait voulu prendre tout le stock des timbres *Fitzgerald*. «Ella, pas tout ça !», lui a-t-on dit gentiment. Avec ce genre de clients, on connaît la chanson !

Enfin, le cinquième devait être un sportif, mais aussi un peu sourd, puisqu'il a réclamé la série de timbres sur Jazy. «Vous pouvez toujours courir», s'est-il entendu répondre (très fort, car il était un peu sourd, je viens de le dire...).

À part ça, je n'ai pas relevé de fausses notes dans la prestation de La Poste, ce qui n'aurait pas manqué de faire jizzer. J'ai beaucoup aimé cette série de timbres, qui rassemble des noirs et des blancs, mais en couleurs, un peu à l'image des touches de piano, qui produisent tant de rythme. Comme quoi en philatélie qui va piano va sano. ■



Le Huron

vieux papiers

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

(1) Récépissé. **70** A **LUNON**, le **2 août 1927**. Reçu de M. **du Vivier**
la somme de **quatre vingt quatorze francs**

ARTICLE de la RECETTE.	MOTIFS DE LA PERCEPTION.	DÉTAIL du VERSEMENT.		Le Receveur, Pour le Timbre-quitance.
		fr.	c.	
	EXERCICE 1927 provisions téléphone et abonnement mit timbre	94	40	
	TOTAL.....	94	40	

(1) Extrait du registre n° 1108.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

(1) Récépissé. **60** A **LUNON**, le **2 juillet 1927**. Reçu de M. **du Vivier**
la somme de **soixante deux francs 70**

ARTICLE de la RECETTE.	MOTIFS DE LA PERCEPTION.	DÉTAIL du VERSEMENT.		Le Receveur, Pour le Timbre-quitance.
		fr.	c.	
12	EXERCICE 1927 factures télép. juin	32	45	
13	abonnement de nuit juin timbre	30		
	TOTAL.....	62	40	

(1) Extrait du registre n° 1108.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

(1) Récépissé. **225** A **Lunon**, le **22/6 1927**. Reçu de M. **du Vivier**
la somme de **trois cent trente cinq frs**

ARTICLE de la recette.	MOTIFS DE LA PERCEPTION.	DÉTAIL du VERSEMENT.		Le Receveur, Timbre-quitance.
		fr.	c.	
	EXERCICE 1927 abonnement téléphonique qui	331	50	
	TOTAL.....	331	50	

(1) Extrait du registre n° 1108.

Quittance de téléphone. Aux termes de l'article 4 de la loi du 8 juillet 1865, les quittances de produits et revenus de toute nature, délivrées par les comptables des deniers publics, sont assujetties à un droit de timbre pour les sommes supérieures à 10 francs.